

DELIBERATION N°29/2023

Le **Mardi 9 mai 2023** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 27/04/2023

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excuse/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre			x	BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck			x	CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			x	LEVANNIER Caroline	
	GUILLAUD Jean-Pierre			x	LOGEROT Yannick	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			x	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			x	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain		x		BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier		x		FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel		x			
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			x	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			x	VIAL Cédric	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			x	PROVOST Patrick	

TOTAL	12	3	12	0
TOTAL VOTANTS	15			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20230509-DEL29-2023-DE
Date de télétransmission : 15/05/2023
Date de réception préfecture : 15/05/2023

DELIBERATION N°29/2023

Objet : ACQUISITION

Opération 23-587 : PUGNY CHATENOD-Champ Court

Demandeur : PUGNY CHATENOD

Axe : Logement

Durée portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

Taux minoré de 1 % demandé par la collectivité : création de logements sociaux

Suite à la promotion immobilière d'Alter-Ego sur la zone de Malatret, dite « Le Bel-Air », 32 logements ont été construits et livrés entre 2020 et 2022 sous le régime du PLU.

Dans le permis initial, un collectif de 12 à 14 logements sociaux était prévu dans la partie sud-ouest.

N'ayant toujours pas réalisé ces logements, le promoteur souhaite faire passer ces logements initialement revendus à l'OPAC en PLS-privé. La commune souhaite que ces logements puissent conserver leur caractère social et privilégie le BRS avec la Savoisième Habitat. Une OAP est prévue lors de la prochaine modification du PLUi par Grand Lac courant 2024 pour la réalisation de logements sociaux. Pour se faire, un rachat du foncier à l'ASSL du Bel-Air (promoteur) de la parcelle B1500 est nécessaire. Afin de permettre une nouvelle implantation des logements en BRS, une partie de la parcelle 81501 doit faire l'objet d'une division et d'un rachat à l'ASL du Bel-Air (copropriété).

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Pugny-Chatenod	B1500	CHAMP COURT	787 m ²	Terrains à bâtir	UD	Avis France
Pugny-Chatenod	B1501	CHAMP COURT	2 204 m ²	Sols	UD-UA	Domaine
		TOTAL	2 991 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus et accepte le taux minoré de 1%.

VOTE :	
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Le 15/05/2023

Le Président

Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20230509-DEL29-2023-DE
Date de télétransmission : 15/05/2023
Date de réception préfecture : 15/05/2023